

# L'ACTION SOCIALE

## «le Centre Communal d'action sociale à votre écoute»

En France, un Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public. Existant de plein droit à l'échelon local, sa compétence s'exerce uniquement sur le seul territoire de la commune, le Centre communal d'action sociale est une personne morale de droit public, et a une autonomie de gestion, même s'il est rattaché à une collectivité territoriale.

A Saint-Paul-lès-Dax, ce service se compose de 5 personnes (3 agents dans les services administratifs et 2 agents au restaurant municipal). Nous avons rencontré Myriam Blanc, Isabelle Egal et Sylvie Castéra du service action sociale.

### Quelles sont les missions du service d'action sociale du CCAS ?

«Notre mission consiste en l'accueil, l'information, l'accompagnement, mais aussi l'orientation des publics.

### Quel est le public qui vient à votre rencontre ?

Tous les administrés sont reçus mais le CCAS garde une spécificité d'accueil et d'accompagnement des publics plutôt isolés. Certains d'entre eux peuvent être orientés vers des partenaires extérieurs. Les familles, par exemple, sont orientées vers le service action sociale du Conseil général des Landes. Les jeunes âgés de 16 à 25 ans sont accueillis par la Mission locale et l'Accès Jeunes Infos s'ils ont un projet de réinsertion. Il est vrai que nous offrons un service de proximité qui de nos jours apparaît comme de plus en plus rare. La Mairie offre encore cette possibilité.

### Comment les relations avec les publics en demande d'aide sociale ont-elles évoluées ?

Compte tenu de la conjoncture actuelle, le public qui se rend en mairie augmente sans cesse. De plus, la complexité de certaines

démarches peut compliquer la tâche pour certaines personnes dans un moment de vie déjà difficile. Notre rôle est d'assurer un véritable accompagnement de ces publics

### L'accueil en Mairie est donc primordial pour ces personnes ?

Effectivement, l'accueil physique des personnes en

familiale et sont en difficulté, sans solution d'hébergement et en quête d'un toit. Pour preuve, depuis le début de l'année 2010 et jusqu'à la mi-février, le service a distribué l'équivalent du tiers des aides financières accordées tout au long de l'année 2009.

L'explosion de ce chiffre s'explique notamment par

## «Le public est en demande. Notre rôle se situe à la fois dans l'accueil, l'écoute, l'accompagnement mais aussi dans l'orientation de ces personnes»

demande d'aide sociale est essentielle. Nous avons vraiment le sentiment d'être utiles pour des personnes fragilisées et aux parcours de vie difficile. Nous apportons une écoute, un soutien, une orientation. C'est le côté humain dont ils ont besoin en priorité.

### Comment les conditions de vie des publics du service social ont-elles évoluées ?

Malheureusement, les personnes que nous rencontrons au service action sociale sont de plus en plus en demande d'insertion. De plus en plus de jeunes sont en rupture

Les travailleurs pauvres sont aussi en augmentation et représentent une catégorie de public que nous ne connaissions pas auparavant. Les dossiers se complexifient.

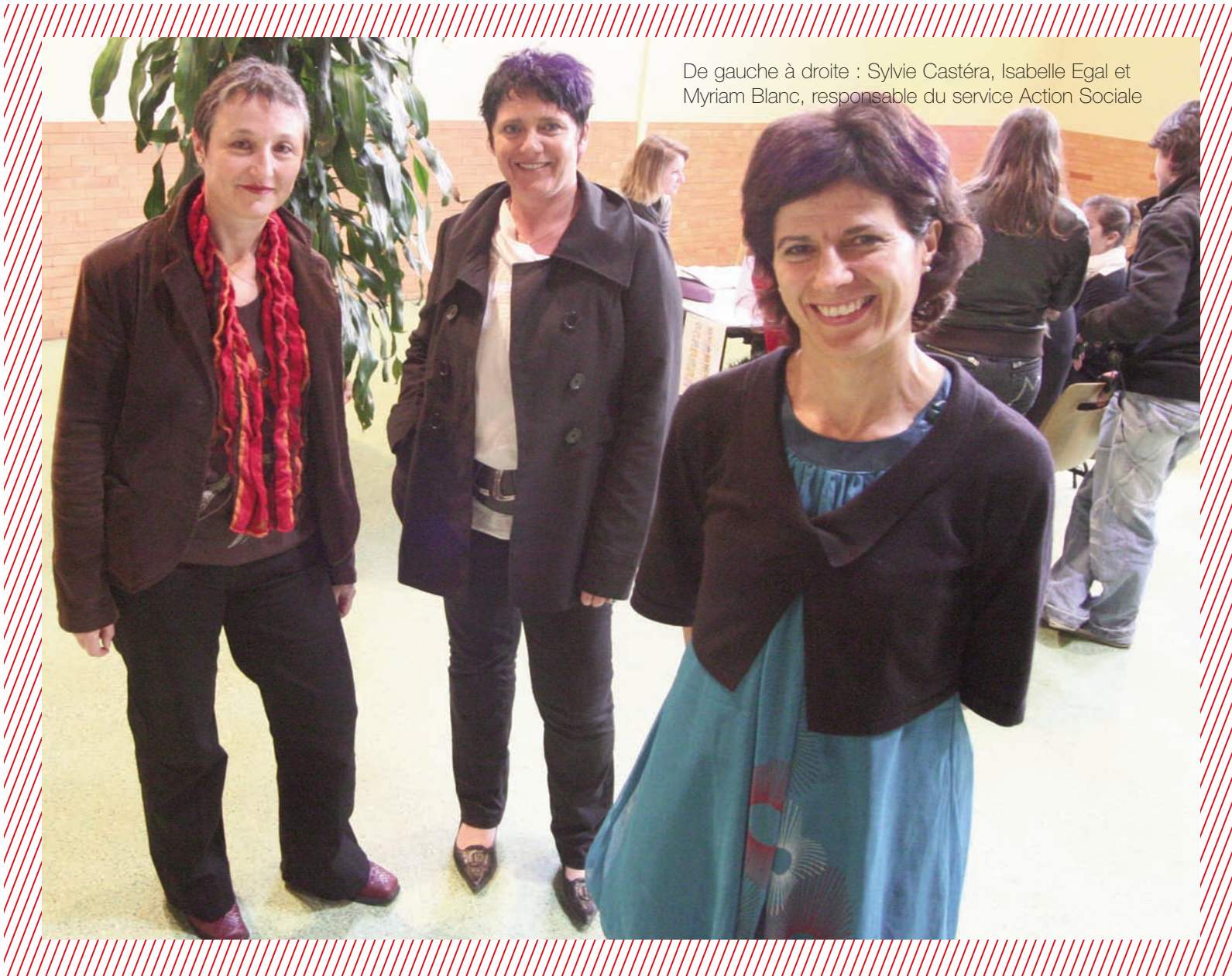
Comment convaincre les publics de ne pas s'isoler sur leurs difficultés naissantes et d'en parler tant qu'il est encore temps de pouvoir les aider ? C'est l'objectif que s'est fixé le service action sociale en partenariat avec le Conseil général : informer, mobiliser les ressources des publics en agissant ensemble.

### Comment peut-on enrayer la morosité de ces personnes face aux cassures de la vie qu'elles ont connues ?

Le service action sociale dans le cadre des nouvelles solidarités a créé un réseau avec des professionnels, des bénévoles et des associations. L'objectif est de créer du lien social et de valoriser les expériences et les savoirs-faire pour que les gens s'intéressent aux autres. Par les actions proposées, par ces nouvelles solidarités, les personnes peuvent rencontrer d'autres personnes dans des situations identiques.

De véritables relations se créent, et lorsqu'ils arrivent à tisser des liens d'amitié en dehors de nos actions, alors c'est gagné !»

Service action sociale  
Tél. 05 58 91 20 26



De gauche à droite : Sylvie Castéra, Isabelle Egal et Myriam Blanc, responsable du service Action Sociale

**Le 21 juin, à l'occasion de la fête de la Musique, rendez-vous dans le parc de la Mairie pour un pique-nique partage géant !!!**



Le Centre Communal d'Action Sociale, les Nouvelles Solidarités et les associations saint-pauloises vous invitent à fêter l'été

Chaque famille est invitée à apporter un pique-nique pour le partager avec

ensemble !... A l'occasion de la fête de la Musique le lundi 21 juin, un pique-nique géant est organisé dans les allées de la mairie, ouvert à tous, pour fêter l'été et la musique, le même soir !

d'autres. Nous fournirons gobelets (recyclables) assiettes et couverts, eau. Des groupes musicaux viendront jouer quelques airs de leur registre.

**Au programme musical de la soirée:**

L'école de musique, l'Harmonie de Christus et Los Chocarreros assureront des représentations musicales dans le centre ville dès 19 h.

Sur la place du marché, vous retrouverez le tour de chant de Jeane Lise et

Emeric, ainsi qu'une scène ouverte aux artistes. En l'église, vous écouterez le concert de l'ensemble vocal Scherzando.

La Chorale mixte polyphonique «A Coeur Joie» donnera un récital à L'oustaou.

Les groupes The Lay's et Patchamama donneront un concert au jardin des eaux dès 20 h 30.

Renseignements  
Service action sociale  
Tél. 05 58 91 20 26  
Service vie associative,  
Tél. 05 58 91 20 29

# L'ACTION SOCIALE

## «Le logement social, une priorité»



### Des logements sociaux prochainement livrés

Les logements sociaux situés rue du Bécadot à côté de l'école Marie Curie, ainsi que les logements réalisés à l'arrière de Pierre Dupont vont être livrés dès le mois de juillet. Au total, 55 logements seront réalisés (24 rue du Bécadot et 31 dont 7 en accession à la propriété rue Pierre Dupont). D'autres logements sociaux vont également voir le jour, notamment au lac de Christus, à côté du boulodrome.

## «Les conditions d'attribution d'un logement social»

### Barème de ressources pour l'obtention d'un logement HLM en location

#### Catégories de ménages :

- 1 : une personne seule
- 2 : deux personnes n'ayant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages
- 3 : trois personnes ou une personne seule avec une personne à charge ou un jeune ménage sans personne à charge
- 4 : quatre personnes ou une personne seule avec deux personnes à charge
- 5 : cinq personnes ou une personne seule avec trois personnes à charge
- 6 : six personnes ou une personne seule avec quatre enfants à charge
- 7 : personne supplémentaire

#### Plafonds de ressources annuelles (revenu fiscal de référence) en euros

| Catégories des ménages | Paris et communes limitrophes | Ile de France hors Paris et communes limitrophes | Autres Régions |
|------------------------|-------------------------------|--|----------------|
| 1                      | 21 802                        | 21 802   | 18 955         |
| 2                      | 32 584                        | 32 584   | 25 313         |
| 3                      | 42 715                        | 39 170   | 30 441         |
| 4                      | 50 999                        | 46 917   | 36 748         |
| 5                      | 60 678                        | 55 541   | 43 231         |
| 6                      | 68 279                        | 62 500   | 48 720         |
| 7                      | 7 607                         | 6 964  | 5 435          |



## «Un Minibus offert au CCAS»

### Tisser du lien dans la cité

les Clubs Services ont offert un minibus de 9 places au CCAS de Saint-Paul-lès-Dax pour une valeur d'environ 5000 euros.

Lors de la remise officielle des clés, Danielle Michel, Maire et Présidente du CCAS, les a remerciés pour leur don.

Jean-Claude Schang, président des Clubs Services (les Kiwanis, le Lions Club et le Rotary) a expliqué, lors de son discours, que l'argent récolté par l'association permet de servir des causes importantes et solidaires.

Les Clubs Services ont souhaité que le Groupe d'Entraide Mutuelle (association Arc en Ciel) puisse aussi bénéficier du bus offert au CCAS.

Laurent Bret, Président de l'Association Arc en Ciel, a tenu à cette occasion à remercier les Clubs et la Ville de Saint-Paul-lès-Dax pour ce partenariat.

Ce bus est un atout important dans le cadre des actions menées par les Nouvelles solidarités.

Tisser du lien entre les générations, faire en sorte que personne ne demeure dans l'isolement en raison



Remise des clés du Minibus par les Clubs Services

de son âge, d'un handicap, de difficultés sociales ou de problèmes familiaux., ...

autant d'objectifs que la Ville souhaite atteindre.

Les locaux du SESSAD, rue Gellibert



## «Le SESSAD s'installe rue Gellibert»

Cette structure privilégie l'aide à l'intégration scolaire, ce qui répond à un droit légitime des enfants handicapés (Loi 1975).

C'est un établissement qui devient mobile et qui intervient dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant (domicile, crèche, école, centre de vacances....) et dans les locaux du service.

Trois missions principales : soutien à l'intégration scolaire, conseil et accompagnement de la famille et de l'entourage en général, et aide au développement psychomoteur et aux orientations ultérieures.

Les jeunes et les familles bénéficient de l'intervention des S.E.S.S.A.D. après accord d'une Commission pouvant être saisie par les parents, des médecins, l'équipe de l'école, etc...

Sessad  
9, rue Gellibert  
40990 Saint-Paul-lès-Dax

### Qu'est-ce qu'un SESSAD ?

*Un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) prend en charge des enfants et des adolescents en situation de handicap.*

*Il mène des actions de soutien en faveur de l'acquisition de l'autonomie et de l'intégration scolaire comportant l'ensemble des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.*

Le SESSAD est géré par les pupilles de l'enseignement public (PEP) prend en charge des enfants en situation de handicap mental (déficience intellectuelle).

Il est dirigé par un directeur, Monsieur Arrieta, qui encadre une équipe de professionnels.

### Missions

Un SESSAD coordonne l'action des professionnels pour mettre en œuvre des projets individualisés.

Inauguration du SESSAD le 6 avril dernier

